



Un test en ligne pour plus d'égalité dans les PME

Basé dans le Finistère, le cabinet Perfégal est spécialisé dans l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Son test en ligne permet aux entreprises de savoir si elles respectent la loi.

L'idée

« Le test est accessible en ligne et totalement gratuit, explique Françoise Le Rest, cofondatrice du cabinet brestois Perfégal, créé en 2005. Il permet de savoir en une dizaine de minutes si l'entreprise est en conformité avec la loi en termes d'égalité professionnelle. » Lancé début septembre, l'outil propose aux patrons, spécialement de PME, de répondre à quelques questions : quelle répartition femmes-hommes au sein du personnel, ou encore la présence ou non d'un plan d'action ou d'un accord collectif d'égalité professionnelle. Il établit ensuite un court diagnostic avec les points forts et les pistes d'amélioration possibles.

Les contrôles vont augmenter

« Toutes les entreprises de plus de 50 salariés ont pour obligation d'avoir un plan d'action ou un accord collectif qui les engage à développer l'égalité professionnelle, rappelle Françoise Le Rest. À défaut, elles risquent une mise en demeure. » L'enjeu de l'égalité pro-



Françoise Le Rest veut aider les entreprises, notamment les PME, à introduire plus d'égalité professionnelle dans leurs services.

fessionnelle dans les entreprises a été récemment réaffirmé par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, qui a annoncé une multiplication par quatre des inspections et un objectif de 100 % des entreprises françaises contrôlées d'ici 2021.

« Bénéfique pour tous »

À l'échelle régionale, la dernière

métiers, on ne réglera pas le problème. Les femmes n'ont pas accès aux mêmes postes, ni aux mêmes filières professionnelles. Elles sont souvent surreprésentées dans les secteurs moins rémunérateurs, comme l'aide à la personne ou à l'enfance. »

Travail sur les salaires, sur les évolutions au sein de l'entreprise, sur les effectifs... L'égalité professionnelle « est un tout, souligne Françoise Le Rest. La simple parité n'est pas non plus synonyme d'égalité. » La codirigeante de Perfégal veut enfin insister sur les bienfaits de l'égalité femmes-hommes dans les entreprises : « Introduire de l'égalité est bénéfique pour les femmes, mais tout autant pour les hommes. Elle contribue à améliorer la qualité de vie, ainsi que les conditions de travail. »

Le cabinet Perfégal s'apprête à lancer un nouvel outil en novembre, payant cette fois, pour aider les entreprises de manière personnalisée à développer l'égalité professionnelle dans leurs services.

Damien LE DÉLÉZIR.